

# Info Préville - Septembre 2017



## Horaire de l'école

Ouverture du Service de garde	7 h 00 à 9 h 30
Accueil des élèves (1 <sup>ière</sup> à 6 <sup>ième</sup> année)	8 h 15 à 8 h 25
Surveillance sur la cour	Dès 8h15
Arrivée du préscolaire	9 h 20 à 9 h 30
Dîner	11 h 50 à 13 h 10
Surveillance sur la cour	Dès 13h00
Fin des classes	15 h 35

Veillez noter que si votre enfant est marcheur et qu'il ne fréquente pas le service de garde, il doit seulement arriver à partir de **8 h 15 le matin** et **13 h 00 à l'heure du dîner**. À ces moments, les surveillants seront présents sur la cour afin d'assurer sa sécurité.

## Horaire secrétariat

Voici l'horaire d'ouverture du secrétariat :

LUNDI AU VENDREDI : DE 8 h 00 À 16 h 00  
Heure du dîner (12 h 00 à 13 h 00) : **FERMÉ**



## Oublis à la maison

Votre enfant a oublié un cahier, ses vêtements d'éducation physique ou sa boîte à lunch....Veuillez les apporter à l'école. ***Cependant, afin d'éviter les dérangements successifs dans les classes,*** nous vous demanderons de déposer le matériel oublié sur la table à l'entrée, en indiquant le nom de votre enfant et son groupe. Au cours de la journée, celui-ci viendra chercher ce qui lui appartient.

## Les parents sur la cour d'école

À partir du jeudi 31 septembre, nous vous demandons de **ne plus entrer sur la cour d'école** pour accompagner votre enfant, et ce, par mesure de sécurité. Merci de votre compréhension.

## Arrivée des élèves le matin

Il se peut que plusieurs élèves arrivent à l'école **à vélo, en trottinette, en planche à roulettes.** Nous vous invitons à sensibiliser votre enfant au port du casque afin d'éviter des blessures graves à la tête qui pourraient survenir lors d'une chute.

De plus, il faut rappeler à votre enfant que dès qu'il arrive à l'entrée de la cour d'école, il **doit descendre de son moyen de transport et se diriger vers la cour d'école.** Il ne peut s'amuser à faire des acrobaties au milieu des élèves marcheurs ou à vélo qui désirent accéder à la cour d'école. Nous vous remercions pour votre collaboration.

Veuillez noter que les supports à vélos se trouvent maintenant à l'extérieur de la cour d'école près de la porte D.

## Visiteurs et bénévoles

Pour des raisons de sécurité, il est important de vous présenter au secrétariat de l'école et de vous identifier. La secrétaire, madame Guylaine, vous accueillera avec plaisir.

## Signature des règles de conduite



Il est très important que les parents prennent connaissance du code de vie et le signent. Cette signature est requise à l'agenda scolaire et témoigne de l'engagement des parents à encourager leur enfant à respecter les règles établies par l'école.

## Absence des élèves



Lorsque votre enfant arrive en retard ou s'il doit s'absenter de l'école, il est important d'en informer le secrétariat le plus tôt possible.

Cette procédure est très importante pour la sécurité de vos enfants. Si le secrétariat doit téléphoner à plusieurs endroits, les délais sont plus longs pour signaler aux parents l'absence anormale d'un enfant. Vous pouvez aviser l'école au moment qui vous convient puisque le répondeur est en fonction avant 8h00 et après 16h30. Nous vous remercions de votre collaboration.

## Rencontre de parents

Il nous fait plaisir de vous inviter à la première rencontre de parents de l'année. Cette rencontre se veut un moment important où vous pourrez rencontrer les enseignants de vos enfants. Lors de votre arrivée, à 19h, un membre de la direction vous accueillera. Voici l'horaire de ces soirées :

- Mercredi 13 septembre à 19h : 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année.
- Jeudi 14 septembre à 19h : 1<sup>ère</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année

➤ Jeudi 14 septembre à 20 h : Assemblée des parents - élection au conseil d'établissement, à l'O.P.P. et la fondation Fonds Préville



## Présence des élèves le 29 septembre

Nous vous rappelons que le vendredi 29 septembre est **une journée importante au niveau de l'organisation scolaire**. Nous devons attester au Ministère de l'Éducation la présence de tous les élèves. Si jamais votre enfant s'absente, vous devrez compléter une déclaration d'absence au bureau de la secrétaire de l'école. Nous comptons sur votre collaboration. Merci !

Il en est de même pour la fréquentation au service de garde. Pendant la semaine du 25 au 29 septembre, votre enfant doit être présent selon la fréquentation que vous avez demandé lors de l'inscription.

## La capsule du SDG

### Bureaux administratifs

Nouveauté !!! Les bureaux administratifs du SDG se retrouvent maintenant au sous-sol de l'école, près de l'accueil.

### Absence des élèves

N'oubliez pas de signaler l'absence de votre enfant par téléphone au poste 8109.

Il est important de **garder vos coordonnées à jour** (courriels et numéros de téléphone) \* autant pour l'école que le SDG

Pour tout ce qui concerne le **service de la cafétéria**, il faut communiquer avec **Mme Santé** ([www.mmesante.com](http://www.mmesante.com)) ou au 514-898-0614.

## Site web

Nous vous invitons à consulter la section du Service de garde sur le site web de l'école. Tous les documents importants s'y trouvent.

## Stationnement devant l'école

Les parents qui viennent reconduire ou chercher leurs enfants ne doivent, en aucun cas, utiliser le stationnement réservé au personnel de l'école. Vous devez donc vous stationner sur la rue D'Alsace (côté gauche de la rue).



En tout temps, il est **strictement interdit** de se stationner sur la zone réservée **au débarcadère sur la rue Du Poitou (coté droit de la rue)**. Vous devez simplement faire descendre vos enfants et repartir aussitôt afin de céder votre place à un autre parent. Merci !

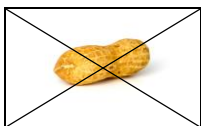
Bientôt, une **brigade scolaire** sera mise sur pied. Ces élèves, arborant un dossard jaune, aideront vos enfants à descendre de la voiture et les diriger vers le service de garde. Nous comptons sur votre collaboration afin que tout se passe adéquatement.

À cet effet, veuillez consulter la charte de bonne conduite en pièce jointe.

## Collations



Les collations sont importantes pour la croissance des enfants. Les collations permises sont les fruits, légumes et fromage.



Tout aliment contenant des arachides ou des noix est interdit en tout temps.

## Vaccination

La vaccination pour les élèves de la 4<sup>ème</sup> année se déroulera en deux séances : le 3 novembre et le 4 mai. Les garçons et les filles recevront deux vaccins pour contrer l'hépatite A et B et le VPH. L'infirmière

enverra par l'intermédiaire de votre enfant la documentation et le formulaire à compléter, au moment opportun.

## Conseil d'établissement

Le conseil d'établissement est un comité composé de 6 parents de l'école. Au minimum 5 rencontres doivent avoir lieu pendant l'année scolaire. Une assemblée générale aura lieu le jeudi 14 septembre prochain. La 1<sup>ère</sup> rencontre du conseil d'établissement se tiendra le **jeudi 21 septembre à 19h**.

## Recrutement de parents bénévoles

L'Organisme de Participation des Parents de l'école Préville est à la recherche de parents bénévoles pour soutenir différents projets de l'école comme : à la bibliothèque, lors de la vaccination, lors de la journée pédiculose, par exemple. Vous pouvez offrir vos disponibilités à l'équipe de l'OPP en leur adressant un courriel à l'adresse suivante : [opppeville@gmail.com](mailto:opppeville@gmail.com).

## Dates importantes à retenir

Veillez prendre note des dates inscrites où certaines activités sont déjà prévues à l'école. Cependant, il se peut que des changements se produisent, alors nous vous informerons.

Dates	Activités	Précisions
12	Saint-Edmond à Préville	Visite dans les classe de la 5 <sup>e</sup> année - 8h45-9h45
13	Rencontre des parents 4 <sup>e</sup> -5 <sup>e</sup> -6 <sup>e</sup> année	19 h
14	Rencontre des parents 1 <sup>ère</sup> -2 <sup>e</sup> -3 <sup>e</sup> année à 19h	<u>ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS</u> : 20h Élections au CÉ, OPP et Fonds Préville

	15	Visite à St-Émond : « Élève d'un jour »	Infos à venir - pour les élèves de la 6 <sup>ième</sup> année
	21	Conseil d'établissement	1 <sup>er</sup> rencontre du conseil
	29	Portes ouvertes à Saint-Edmond (en soirée)	Infos à fournir aux élèves de 6 <sup>e</sup> année
	29	Prise de la présence des élèves	Demande du MEERS
	13	1 <sup>ère</sup> communication aux parents	
	18	Conseil d'établissement	19 h
	30	Photo des élèves	
	1	Journée Pédagogique mobile	
	3	Vaccination	Élèves 4e à la p2 et p3 au SDG
	15	Remise 1 <sup>er</sup> bulletin	
	15-16	Rencontre de parents	Infos à venir
	22	Conseil d'établissement	
	20	Conseil d'établissement	
	8	Journée Pédagogique mobile	
	17	Conseil d'établissement	
	21	Conseil d'établissement	19 h
	14	Remise 2 <sup>ième</sup> bulletin	
	21	Conseil d'établissement	19 h

Avril	18	Conseil d'établissement	
	4	Vaccination	Élèves 4e année à la p2 et p3 au SDG
	16	Conseil d'établissement	19 h
	22	Journée pédagogique	
	8	Congé (situation imprévue 1)	
	13	Conseil d'établissement	19 h
	18	Congé (situation imprévue 2)	
	27	Remise du bulletin final	

### Animal de compagnie

Nous remarquons que plusieurs parents viennent reconduire ou attendent leur enfant en compagnie du chien de la famille. Quel bonheur pour l'enfant! Cependant, nous souhaitons que les « cadeaux » de pitou soient ramassés par le propriétaire, ce qui évite que nos « artistes de l'école Préville » nettoient la semelle de leurs souliers.



L'équipe de direction,  
M. Deslauriers et Mme Prevost